

# la souscription

Le domaine de Bon Repos est lauréat de la « Mission Stéphane Bern », projet initié à la demande du Président de la République. Il va donc pouvoir bénéficier d'une partie des fonds récoltés grâce aux tickets de grattage disponibles dès le 3 septembre et au loto du patrimoine qui aura lieu une fois par an durant le week-end des journées du patrimoine qui se dérouleront cette année le 15 et 16 septembre.



Parallèlement et en lien avec la Fondation du patrimoine, la commune de Jarrie avec le soutien de l'Association du Château de Bon Repos va lancer une souscription, afin de **lever des fonds pour aider au financement du projet** de réhabilitation du château pour commencer puis des autres bâtiments.



ou



Nous mettons à votre disposition un bon de souscription disponible au domaine de Bon Repos, dans les équipements publics (mairie, médiathèque, musée), mais aussi au centre socioculturel André Malraux et dans les commerces.

Vous pouvez également faire un don en ligne <https://www.fondation-patrimoine.org/>

**-66%**

**Votre don est déductible des impôts (66%)**, grâce à un récépissé envoyé par la Fondation du patrimoine. Les chèques sont impérativement libellés au nom de la Fondation du Patrimoine.



Tous les dons doivent être renvoyés à l'Association du Château de Bon Repos, **80 route de la Croix 38560 Jarrie**



La commune va solliciter des fondations et des acteurs de la sauvegarde du patrimoine en mettant en avant la possibilité de soutenir un projet de rénovation de ce site classé et lauréat de la « Mission Stéphane Bern ». Ces différents soutiens financiers permettront de faciliter la finalisation des différents projets sur le domaine de Bon Repos et de **réduire le coût financier** d'autant pour la commune.

# le projet général



La commune travaille depuis plusieurs années sur un projet global pour le domaine de Bon Repos. Ce projet vient de connaître un formidable coup d'accélérateur depuis qu'il est lauréat de la « Mission Stéphane Bern ». Au-delà des travaux qui vont être réalisés, la couverture du château, la réhabilitation de la ferme de Léonce et l'écurie, le projet ambitionne de faire du domaine le cœur de la vie communale jarroise :

- ★ Ce domaine deviendra un lieu de vie de Jarrie, reconnu par tous les habitants.
- ★ Être Lauréat de la "Mission Stéphane Bern" c'est aussi une mise en lumière d'un patrimoine historique commun pour mieux le faire connaître et le partager ensemble. Le domaine sera renforcé dans son rôle de lieu de vie communale et pourra ainsi être davantage un lieu historique, de spectacles et d'expression des arts. Sa sauvegarde permettra que le domaine reste un des repères dans la mémoire des habitants de Jarrie, de la Métropole et plus largement le département.

Jarrie

Bon Repos  
le cœur de Jarrie

**Samedi 15 septembre 2018 à 18h  
au Domaine de Bon Repos**

**Signature de la convention** entre la mairie de Jarrie et la Fondation du patrimoine pour l'ouverture d'une souscription de mécénat "ouvert à tous" pour la préservation du domaine de Bon Repos dans le cadre de la "Mission Stéphane Bern" initiée par le Président de la République Française, pour la sauvegarde du patrimoine en péril avec la participation de l'Association du Château de Bon Repos.



Création : B. Fouquet 06 76 17 79 28

Venez nombreux, profiter de ce moment festif, lors des journées du patrimoine.



# Le château de Bon Repos

Construit entre 1460 et 1470, le château de Bon Repos était la propriété de Guillaume Armuet. Il passe de propriétaires en propriétaires mais, faute d'entretien, le toit de la bâtisse s'effondre aux alentours de 1917. En 1976, le château est racheté par la mairie de Jarrie. Aujourd'hui ses quatre tours ainsi que ses quatre murs continuent à se dresser fièrement telle une vigie pour tous les habitants de Jarrie. Le château est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1986.

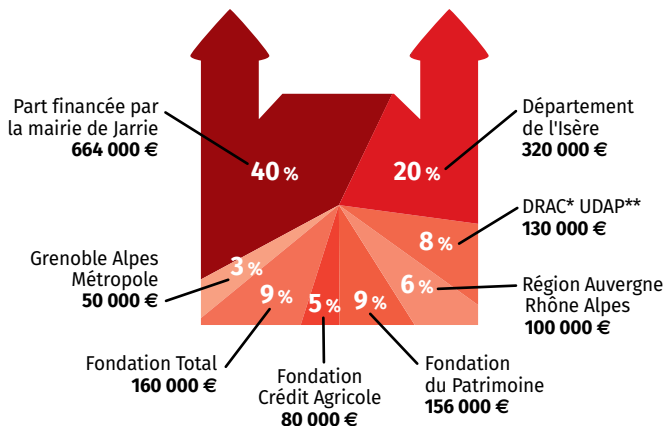
## Le futur du château de Bon Repos

Les murs des façades commencent à se dégrader et doivent être protégés des intempéries de même que les voûtes et les salles qui subissent l'outrage du temps. Le projet de réhabilitation consiste en la création d'une nouvelle toiture. Résolument contemporaine, elle sera réalisée dans un matériau translucide laissant passer la lumière, afin de garder au château l'aspect qu'on lui connaît depuis un siècle maintenant et reposant sur une charpente en bois lamellée.



## Début des travaux : courant de l'année 2019

Budget total du projet pour l'ensemble du domaine : **1 660 000 €**



\* Direction Régionale des Affaires Culturelles. \*\* Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

# La ferme de Léonce



Avec ses 25 hectares de terrain, le château, comme bon nombre de domaines seigneuriaux, possède une ferme. Même si le château était déjà à l'abandon au début du XX<sup>e</sup> siècle, la ferme, elle a continué à être exploitée jusqu'à l'aube des années 90 par Léonce Carrignon et sa femme. C'est pour lui rendre hommage que la ferme porte aujourd'hui son nom. La commune a créé sur le domaine une ferme maraîchère biologique communale. Sur place, les Jarrois(e)s pourront prochainement acheter leurs légumes. Le domaine, véritable poumon vert de la commune, est aussi un refuge de la Ligue de Protection des Oiseaux et le choucas des tours, une espèce rare et protégée, a investi les lieux. Des ruchers sont aussi implantés à proximité et la commune poursuit sur le site une politique de préservation de la biodiversité.

## Le futur de la ferme

La commune va poursuivre les travaux entamés dans le corps de ferme en contrebas du château. Un logement sera recréé et permettra d'accueillir les exploitants qui feront vivre la ferme maraîchère biologique communale. Le rez-de-chaussée et le bâtiment annexe doivent être réhabilités pour permettre la création d'espaces de travail. Un hangar technique devra également être réalisé.



# L'écurie et la grange

L'écurie du château est le bâtiment qui se trouve dans le prolongement des gradins. Elle est le troisième bâtiment jugé prioritaire par la commune. Elle sert actuellement de lieu de stockage pour l'Association du Château de Bon Repos et est utilisée par les associations lors de manifestations. Pour autant, le bâtiment a besoin de faire peau neuve. La toiture doit être complètement refaite et les murs consolidés. Pour que le lieu soit utilisable dans les meilleures conditions, un plancher doit être impérativement posé.

## Le futur de l'écurie

L'écurie, une fois réhabilitée, sera le lieu dédié aux associations. Elle continuera à servir d'espace de stockage et pourra avoir un usage bien plus varié avec le temps et mieux répondre aux besoins des associations lors de la réalisation de leurs nombreuses manifestations.



## La grange

La grange est le dernier des bâtiments qui entourent le château. Elle présente une architecture typiquement dauphinoise à trois nefs dont il ne reste que quelques exemplaires encore visibles. Tout comme le château, la toiture de la grange est partiellement effondrée et c'est l'ensemble du bâtiment qui subit les intempéries. La commune prévoit de réaliser quelques travaux de sauvegarde pour protéger entre autres la charpente du ruissellement.

